

**CONCOURS VILLE DE QUÉBEC POUR PARTICIPER
AU CAMP ENTREPRENEURS EN DEVENIR
DE L'ÉCOLE D'ENTREPRENEURSHIP DE BEAUCE**

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le **Camp Entrepreneurs En Devenir (CEED)** est un programme de formation d'une durée de cinq (5) jours organisé à l'intention des élèves âgés de 15 à 17 ans par l'École d'Entrepreneurship de Beauce (EEB). Ce programme vise à stimuler la fibre entrepreneuriale des jeunes. Ainsi, sous la supervision d'entrepreneurs chevronnés, ces jeunes vivent des expériences pratiques, apprennent à se connaître, à communiquer plus efficacement, à créer et à réaliser des projets dans un esprit de collaboration.

Le programme CEED a pour objectifs de permettre aux entrepreneurs en devenir :

- d'améliorer leurs connaissances d'eux-mêmes et leurs qualités entrepreneuriales;
- de développer leur leadership et leurs méthodes de collaboration;
- de créer un réseau d'amis partageant les mêmes intérêts;
- d'avoir une idée plus claire du parcours d'entrepreneur.

Le programme CEED est subdivisé en 2 phases :

- ✓ La phase **CEED 1** vise à permettre aux entrepreneurs en devenir de :
 - communiquer
 - se connaître
 - créer
 - concevoir
 - collaborer.
- ✓ La phase **CEED 2** vient en complément au CEED 1, un an plus tard, et permet aux entrepreneurs-entraîneurs d'aborder les thèmes suivants :
 - choisir
 - compter
 - convaincre.

OBJECTIF DE LA VILLE DE QUÉBEC

La question de la relève entrepreneuriale occupe une place de choix dans la Stratégie de développement économique élaborée par la Ville de Québec. Le programme de formation CEED dispensé par l'EEB participe sans aucun doute à répondre en partie à cette problématique. C'est pourquoi, la Ville de Québec s'emploie à ce qu'un plus grand nombre de jeunes disposant de talents et de projets entrepreneuriaux innovants puissent accéder à cette formation de pointe pour enrichir et entretenir leur fibre entrepreneuriale.

Dans cette optique, la Ville de Québec collabore avec l'École d'Entrepreneurship de Beauce pour la mise en œuvre d'un projet pilote d'une durée de trois (3) ans afin de permettre à quarante (40) élèves de la Capitale-Nationale de participer aux activités du CEED.

L'apport de la Ville de Québec permettra ainsi à des jeunes étudiants à fort potentiel de renforcer leur profil entrepreneurial et de créer des liens solides avec des jeunes leaders de toutes les régions du Québec. Sans cet appui de la Ville de Québec, ces jeunes n'auraient pas pu accéder à ce camp de haut niveau voué à accueillir dans les années à venir les leaders de Québec Inc. La Ville de Québec veut s'assurer ainsi la participation de jeunes citoyens de la relève à ce réseau de futurs entrepreneurs.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Habiter sur le territoire de l'agglomération de Québec (Québec, Ancienne-Lorette et St-Augustin de Desmaures).
- Être âgé de **15 à 17 ans**;
- Être un élève de troisième, quatrième ou cinquième secondaire, à l'éducation aux adultes, en formation professionnelle ou première année du cégep pour l'année scolaire 2013-2014 (1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014);
- Être inscrit à temps plein dans un établissement scolaire pour l'année scolaire 2014-2015;
- Être disponible pour une **entrevue pour le samedi 21 juin 2014, entre 8 h et 18 h**.

COÛT DE LA PARTICIPATION AU PROGRAMME

- L'inscription au concours est gratuite.
- Le coût de la participation aux activités du **CEED 1** est de **2 500 \$**. Le coût de participation au **CEED 2** est également de **2 500 \$**. Ce montant inclut l'hébergement, le repas, la formation et les activités pour un séjour de cinq (5) jours. **Ces frais sont financés entièrement pour les dix (10) gagnants par le programme de la Stratégie de développement économique de la Ville de Québec.**
- Les frais de transport (Aller et Retour) pour accéder au lieu de la formation (École d'Entrepreneurship de Beauce) **sont à la charge du candidat retenu.**

ÉTAPES DU PROCESSUS DE MISE EN CANDIDATURE :

1. Compléter le formulaire d'inscription en ligne à l'adresse suivante :
zone.eebeauce.com/ceed_qc2014
2. Envoyer **un document de présentation de une à trois pages maximum** incluant :
 - La mise en valeur des principales qualités entrepreneuriales du candidat;
 - La description d'un projet créé et mené à terme par le candidat.
3. S'engager, en cas d'admission au programme, à transmettre à la Ville de Québec un rapport d'une page résumant son expérience, et ce, d'ici le 1er septembre 2014 à l'adresse courriel ci-après.

**Faire parvenir votre document de présentation à
M. Serge Gbagbeu, à l'adresse courriel suivante :
Vramahsergemarius.gbagbeu@ville.quebec.qc.ca**

Date limite de la réception des candidatures: le jeudi 19 juin 2014 à 13 h.

ÉCHÉANCIER ET PROCESSUS DE SÉLECTION DES CANDIDATURES, ENTREVUES ET CHOIX DES CANDIDATS DE LA COHORTE ÉTÉ 2014

1. **21 mai au 19 juin 2014** : Lancement du concours et réception des dossiers de candidature.
2. **19 juin 2014** : Date limite de la réception des candidatures
3. **20 juin 2014** : Communication avec les candidats admissibles pour des entrevues.
4. **21 juin 2014** : Entrevue pour la sélection finale des candidats.

Si le candidat ou la candidate est retenu(e) pour l'entrevue, il ou elle devra être en mesure de :

- Piquer la curiosité du jury face à sa candidature;
- Savoir transmettre sa motivation à participer à ce camp entrepreneurial;
- Démontrer par des expériences qu'il a personnellement vécues ses qualités entrepreneuriales (leadership, créativité, sens de l'initiative, etc.);
- Expliquer en quoi ce camp lui permettra de se développer personnellement et professionnellement.

5. **23 juin 2014** : Dévoilement des candidats admis à la CEED 1 pour l'été 2014.

NB : Tout candidat admis au CEED 1 sera automatiquement admis au CEED 2 l'année suivante.

DATES DU CAMP :

7 au 11 juillet 2014